

Retour sur une journée d'expériences pour les sections scientifiques de Saint-Louis

Liège – 13.10.2017



Accompagnés de leurs professeurs de sciences, Bénédicte VERBAERT et Véronique LONNAY, les élèves de 5^e et 6^e transition sciences appliquées se sont rendus en cité ardente pour vivre une double expérience scientifique.

C'est à la Maison de la métallurgie qu'a commencé leur journée. Sur le thème « **Du fer au plastique** », ils ont découvert, à travers une exposition, des conférences et un atelier pratique, l'importance du fer dans la vie quotidienne depuis la préhistoire, les atouts de la région liégeoise pour le développement de la métallurgie, les bouleversements vécus au XX^e siècle et le déclin de la sidérurgie. L'atelier proposé illustre le démontage d'un GSM pour identifier les matériaux et mettre en évidence les conséquences environnementales.

Au Sart-Tilman, deux exposés étaient proposés sur le thème de la **lumière**. Dans le premier, c'est le point de vue chimique qui était privilégié alors que le second abordait le côté physique de la lumière. Les élèves ont ainsi reçu des explications sur les technologies des communications, des écrans plats et de la couleur.



Double action de solidarité à Saint-Louis Waremmé

Lors de la dernière journée d'école en 2017, les élèves et les professeurs étaient invités à participer à deux actions de solidarité organisées par *Action – vivre ensemble* et *Amnesty International*. Si plus personne n'ignore le but principal de la vente des bougies d'*Amnesty*, rappelons que *Action – vivre ensemble* milite pour enrayer

l'inacceptable pauvreté en aidant financièrement plusieurs projets dont l'objectif principal est d'aider les personnes démunies à s'en sortir pour vivre dignement. L'un d'entre eux, cette année, visait à développer la création d'une crèche pour enfants défavorisés à Seraing. Les parents peuvent ainsi y confier leurs enfants pour participer à des activités de réinsertion ou pour se rendre à un rendez-vous professionnel. Grâce à la générosité de Saint-Louis, 1100€ ont été versés à ces deux associations caritatives.

